



N°3

**NOVEMBRE /
DECEMBRE 2020**

**Bulletin
d'information
de Brangues**

LE MOT DU MAIRE :

Chers habitants,

Ce troisième numéro arrive dans des circonstances particulières, contraignantes et incertaines. La municipalité, comme vous tous, essaye de se projeter et poursuivre ses objectifs jugés opportuns. L'agenda de novembre sera bousculé et ce bulletin vous mentionne les annulations d'animations. Il reste néanmoins deux mois pour terminer les objectifs de l'année. Élus et services de la commune se mobilisent pour cela et envisagent déjà les projets 2021, à l'image du travail engagé auprès de nos adolescents. Nous nous efforçons de garder confiance et de rester mobilisés pour les habitants de Brangues. Des jours plus propices à l'action reviendront quoiqu'il advienne et nous nous y préparons.

Dans le même temps, face aux nouvelles mesures sanitaires, le Plan Communal de Sauvegarde a été réactivé, comme au printemps afin de notamment remettre en route le portage à domicile pour les personnes à risque. Un focus sur le PCS vous est proposé dans ce bulletin. J'aurai ici une pensée particulière pour toutes les entreprises contraintes de fermer ou de fonctionner au ralenti et dont la situation économique en sera forcément impactée. J'espère vivement que l'Etat leur viendra en aide, et que par ailleurs notre gouvernement se décidera à réagir fermement contre les multiples attaques terroristes (lâches et stupides) dont nous sommes victimes à l'échelle nationale. D'ici là, je vous souhaite bonne lecture et une excellente fin d'année à tous.

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

• Flash Infos :

- **La cérémonie du 11 novembre est annulée** (pas de séance ouverte au public), seul le dépôt de gerbe et la mise en place des drapeaux seront maintenus.
- **Maintien de la collecte des OM et déchèterie : Le service de collecte des déchets ménagers conserve son fonctionnement actuel.** Les déchèteries du SICTOM de la Région de Morestel restent ouvertes jusqu'à nouvel ordre, toutefois, les usagers qui s'y rendent prennent le risque d'être verbalisés.
- **L'épicerie Au Branguignol restera ouverte pendant le confinement**, et propose un plat à emporter tous les dimanches midi sur réservation. **Dimanche 8 novembre c'est Tripes à la mode de Caen !** Réservation souhaitée avant le vendredi midi par téléphone au 06.58.29.26.44 ou directement à l'épicerie.

Évitez les grands supermarchés, venez faire vos courses à pied chez l'épicier ! Pendant le confinement, **l'épicerie sera ouverte tous les matins de 9h à 12h (sauf le lundi). Les produits périssables sont actuellement proposés à moins 50%** (charcuterie, fromage etc..).
- **La bibliothèque est fermée, et les animations au PEPS ainsi que le service de bus les jeudis sont arrêtés** jusqu'à nouvel ordre.
- **Des nouvelles de la collecte de vêtements :** la benne du camion de la commune était pleine ! l'association remercie les habitants de la commune pour leur participation !!
- Une réflexion est en cours pour la mise en place de **panneaux de signalisation** sur Brangues (lieux dits, commerces, sécurité routière...) faites nous part de vos suggestions !!
- **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets du 21 au 29 novembre ...** le programme un peu plus bas ...
- **Recrutements : Le Département de l'Isère a créé une plateforme spécifique pour les recrutements en EHPAD et services d'accompagnement pour personnes âgées :** <https://www.isere.fr/recrutement-ehpad-saad>. De nombreuses offres sont publiées chaque jour, y compris pour des personnes non-diplômées ou avec peu d'expérience.

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

• Points sur les travaux :

➤ Réparation des pompes de Brangues

Le Syndicat de Défense Contre les Eaux du Haut Rhône (SYDCEHR) assure, par délégation de compétences des communautés de communes, la défense contre les inondations. Il regroupe en rive gauche la communauté de communes des Balcons du Dauphiné et en rive droite la communauté de communes Bugey Sud. Les communes concernées par les crues du Haut Rhône sont plus particulièrement les communes de Brangues, le Bouchage, les Avenières Veyrins-Thuellin et Groslée Saint-Benoit.



La station de notre village est équipée de quatre groupes immergés de pompage. Les travaux sur ces pompes sont confiés à l'entreprise Pleuger Industries et les expertises et les réparations ont débuté en 2014. Ces groupes permettent d'évacuer les eaux de la plaine vers le fleuve Rhône quand son niveau est haut. Une intervention sur la 4^{ème} et dernière pompe de Brangues a eu lieu le 20 octobre afin de sécuriser leur fonctionnement.

➤ Rénovation du mur en pierre sèche route de Saint Victor

« **Les maçons de l'extrême** » se sont pris de passion pour rénover le mur en pierre de la commune à l'entrée ouest du village.

Cette aventure a commencé en 2017, quand la maison du patrimoine de Hières-sur-Amby a proposé d'aider gratuitement les communes des balcons du Dauphiné à rénover leur patrimoine. La commune de BRANGUES s'est portée candidate et un groupe de bénévoles s'est créé.

Monsieur José DIAZ, directeur de la maison du patrimoine, a initié les bénévoles aux techniques de la reconstruction d'un mur en pierres et aux gestes du passé durant 2 sessions.



@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H



Sur toutes les communes engagées dans cette démarche, seule BRANGUES a continué. Une réelle implication, motivation et amour de la pierre de nos bénévoles ont permis de terminer ce mur.

Un grand Bravo ... et un grand merci à tous.

D'autres chantiers participatifs seraient envisageables ...

De gauche à droite : Jérôme DUMOULIN, Robert PYOT, Jean-Marc PERRET-BERARD et Jean-Paul BUDIN.

Ont participé également à cette aventure : Lucien MORALES ainsi que Guillaume MICHOU.

• Prévention Santé : Séance défibrillateur



Le 17 octobre, la 1^{ère} séance de sensibilisation aux risques cardiaques et à l'utilisation d'un défibrillateur s'est déroulée en petit comité dans la salle du château d'eau.



Une séance riche d'enseignements qui nous a permis d'approfondir nos connaissances, de dédramatiser la réalisation d'un massage cardiaque (nous avons pu nous entraîner sur BOBY le mannequin à sauver !!), et apprendre également à utiliser un défibrillateur, il suffit tout simplement de suivre les instructions.

Un grand merci à Julie pour sa disponibilité et ses explications. Merci également aux personnes présentes pour les échanges. **Une 2^{ème} séance de rattrapage sera prévue ultérieurement, du fait du confinement.**

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

• Sensibilisation à la réduction des déchets

SERD : Semaine Européenne de la Réduction des Déchets du 21 au 29 novembre 2020

Comme spécifié dans le précédent bulletin la commune continue une politique plus « engagée » sur le tri et la réduction des déchets. La 1^{ère} action lancée en septembre était la mise en place du tri au cimetière.

Une 2^{ème} action aurait dû être lancée durant cette semaine par un « **ramassage automnal des déchets** » dans la commune. Au vu des circonstances il se fera très certainement au premier trimestre 2021 !



La semaine européenne de la réduction des déchets
(du 21 au 29 novembre 2020)



**NOS COMMERCES, NOS ECOLES, NOTRE MAIRIE,
NOTRE BIBLIOTHEQUE SE MOBILISENT POUR
REDUIRE LEUR DECHETS :**



1- ACTIONS ACTUELLES ENGAGEES PAR LA MAIRIE :

- Dématérialisation des démarches administratives (Zéro papier entre la commune et la sous-préfecture - Zéro papier entre nous et le Trésor Public),
- Démarche administrative possible par internet pour les administrés (PACS, inscription sur les listes électorales, changement d'adresse etc.)
- Favoriser les copies papier en recto/verso,

Mais pas que...

A compter du samedi 21 novembre, nos commerces, nos écoles, notre bibliothèque et notre mairie afficheront dans leur local les initiatives mises en place pour réduire leurs propres déchets et ceux de leurs clients.

DES IDÉES À METTRE EN PRATIQUE !

N'HÉSITÉZ PAS À LES CONSULTER !

Nota : les associations et les entreprises seront sollicitées l'année prochaine...

• Un coup d'œil sur la culture :

➤ Présentation d'une nouvelle association à Brangues

En ces temps compliqués, un nouveau club à Brangues n'a pas eu peur de naître. Le bébé a pour nom Retour Vers Le Jeu et, à 2 semaines, il pèse 15 adhérents.

Mais de quoi peut bien avoir envie ce nourrisson ? Comme tout enfant, il a besoin de s'amuser, de découvrir de nouvelles choses, de rencontrer des gens et cela il le fait grâce aux jeux de société. Depuis sa naissance, il a déjà parcouru l'Europe en train, a élargi sa culture générale, s'est initié au rallye voitures et à la course cycliste, a reconstitué des frises chronologiques et ce n'est que le début ! Dans toutes ces activités, que ce soit seul contre tous, en équipe ou tous ensemble, la convivialité et le plaisir sont toujours là. Et comme il a déjà une conscience civique, tout cela il le fait dans le respect des règles sanitaires et s'adapte à chaque nouvelle annonce gouvernementale.

Retour vers le Jeu est là pour vous accompagner dans l'exploration du jeu de société, vaste loisir dans lequel il faut trouver ses passions et son plaisir. Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre pour passer de bons moments ensemble. Pour toute information, vous pouvez nous contacter à retourverslejeu@gmail.com.

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

➤ Les p'tites conteuses et p'tits conteurs de Brangues

Ce groupe (créé en 2019) est composé pour l'instant de 6 enfants de 7 à 14 ans de Brangues (école et collège). Ils s'entraînent régulièrement à la lecture à voix haute avec Aurélie Boissy, médiatrice culturelle de la commune et parfois avec des intervenants extérieurs. Ensuite, ils partagent leurs lectures avec vous (petits et grands) lors des permanences bibliothèque du samedi matin (10h à 12h).

Ils sont reconnaissables à leurs foulards bleus confectionnés par Germaine. Si votre enfant est intéressé, il reste 4 places. Contactez Aurélie Boissy sur les horaires de la bibliothèque.

• Focus sur les jeunes : Des adolescents de Brangues plein d'envies !

Depuis son arrivée fin mai 2020, la nouvelle municipalité réfléchit à la mise en place de projets destinés aux adolescents de la commune de Brangues, âgés de 11 à 16 ans. Invités à une rencontre collective le vendredi 9 octobre, des propositions et des pistes d'animations ont fusé des deux côtés (commune et ados) :



Jeux vidéo en collectif, monter une pièce de théâtre, aide à nos anciens et à la commune pour des petits travaux... Beaucoup d'idées et de projets ont fait consensus. Un partenariat avec l'AEP est aussi envisagé pour laisser une salle à disposition des adolescents, à rénover selon leur souhait. Une visite était prévue pendant les vacances mais a dû être reportée en raison du Covid. Brangues compte plus de 50 adolescents, de quoi faire vivre de nombreux projets collectifs pour ce mandat. La commune, à travers son CCAS, le PEPS mais aussi l'engagement des parents bénévoles, mettra tout en œuvre pour les accompagner.

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19
Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

• **L'école de Brangues à l'heure du numérique :**

Initié sous l'ancienne municipalité, l'école de Brangues a bénéficié d'un appel à projet lancé par l'Education Nationale qui vise à soutenir les écoles rurales dans le but de développer les outils numériques pour une meilleure éducation et réussite des élèves. L'idée est aussi de favoriser les projets communs et la continuité entre l'école et le collège.

Les élus de la commune en partenariat avec l'équipe enseignante ont monté le dossier pour ce projet baptisé « ENIR » (Écoles Numériques Innovantes et Ruralité) et l'Education Nationale a répondu favorablement. Grâce à ENIR, les classes de Brangues disposent à présent d'un équipement numérique subventionné à 50% par l'État. La commune a dû prendre à sa charge le restant, soit 7 000€. Ce projet permet aux élèves de la commune d'acquérir des compétences informatiques tout en apprenant les fondamentaux de manière plus ludique et attractive.

• **Informations complémentaires :**

➤ **Sur le service des titres d'identité de la Mairie de Morestel**

Depuis mai 2018, la mairie de Morestel est équipée d'une station biométrique permettant aux habitants du canton, dont ceux de Brangues, de déposer une demande de titre d'identité (carte, mais aussi passeport). Au regard d'un grand nombre de demande, la mairie de Morestel nous a demandé de rappeler l'organisation : Les demandes se font uniquement sur rendez-vous sur <https://www.rdv360.com/mairie-de-morestel> ou en appelant le 04.74.80.09.77 :

- Les lundis de 14h à 17h30
- Les mardis et les mercredis de 9h à 12h et 14h à 17h30
- Les vendredis de 9h à 12h

Le jour du rendez-vous de dépôt du dossier, vous devez impérativement venir avec votre dossier complet. Si vous avez fait votre pré-demande en ligne, il faudra vous munir de votre numéro de pré-demande, de votre photo d'identité agréée (non découpée), de l'ensemble des justificatifs demandés lors de cette pré-demande imprimés sur papier, de votre titre d'identité à renouveler (original et photocopie) et du timbre fiscal (si besoin).

Si vous avez retiré un dossier cartonné au guichet, il faudra vous munir de ce formulaire complété au stylo noir, de l'ensemble des justificatifs demandés par l'agent qui vous a reçu lors du retrait du dossier, de votre titre d'identité à renouveler (original et photocopie) et du timbre fiscal (si besoin).

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

En aucun cas une demande non complète ne pourra être traitée. Si votre dossier est incomplet le jour du rendez- vous, un nouveau rendez-vous vous sera proposé ultérieurement en fonction des disponibilités.

Tous les demandeurs doivent impérativement être présents au dépôt du dossier, même les enfants.

- **L'agenda communal :**

- Semaine Européenne de la réduction des déchets du 21 au 29 novembre.
- Vente de sapin de Noël le 5 décembre par le sou des écoles.
- Distribution des colis de Noël pour les anciens le 19 décembre.

Envie de passer au zéro papier, faites-nous part de votre souhait de recevoir ce bulletin d'information par mail !